



## COMMUNIQUÉ DU SYNDICAT CGT

Suite au message du Directeur général des services relatif à l'utilisation des véhicules de service dans un contexte de hausse des prix du carburant, la CGT souhaite exprimer sa position.

Nous prenons acte des consignes visant à privilégier les véhicules électriques et à encourager le covoiturage pour les déplacements professionnels. Ces orientations peuvent répondre à des enjeux environnementaux et d'organisation.

Cependant, ce message ne répond en rien aux difficultés concrètes rencontrées aujourd'hui par les agent-es.

Nous avons déjà alerté le 30 mars M. Mesquida concernant le coût du carburant pour les assistant.es familiales.ux qui utilisent leur véhicule personnel dans le cadre de leur mission.

En effet, la hausse brutale des prix du carburant impacte directement et fortement le pouvoir d'achat, notamment pour tous les déplacements domicile-travail, qui restent à la charge des agent-es. Sur ces points essentiels, aucune mesure d'accompagnement n'est proposée.

Pour la CGT, il n'est pas acceptable que les agent-es soient les seul-es à supporter les conséquences de cette situation.

C'est pourquoi nous portons les revendications suivantes :

- L'élargissement du télétravail, partout où les missions le permettent;
- La mise en place d'organisations du travail alternatives, comme la semaine sur 4 jours, sans perte de salaire ni dégradation des conditions de travail ;
- Le renforcement des flottes de véhicules de service, notamment électriques, pour offrir de véritables alternatives aux déplacements ;
- La possibilité de remisage à domicile des véhicules de service, lorsque cela est pertinent, afin de limiter les trajets inutiles et les frais supportés par les agent-es ;
- La revalorisation immédiate et rétroactive des indemnités de déplacement, aujourd'hui en décalage avec la réalité des coûts ;
- La mise en place d'une participation de la collectivité aux frais de transport domicile-travail, afin de soutenir notamment les agent-es les plus impacté-es.

Nous rappelons que ces dispositifs doivent reposer sur le libre choix des agent-es, sans contrainte ni remise en cause des droits et garanties collectives.

La CGT demande l'ouverture rapide d'un dialogue avec la collectivité afin d'apporter des réponses concrètes, justes et adaptées à la situation.

Face à la hausse du coût de la vie, les agent-es ne peuvent pas être laissé-es seul-es.

Mathieu GUY et Benjamin KARCHEN  
Co-secrétaires généraux du syndicat CGT